



Réenchanter les châteaux forts d'Alsace

Évaluations,
témoignages,
propositions



Les Annales
de l'Académie d'Alsace

Avril 2021

L'Académie d'Alsace: au service de la région

L'Académie d'Alsace des sciences, lettres et arts, créée en 1952 à Colmar, est l'héritière des académies ayant existé en Alsace dès la Renaissance, puis aux XVIII^e et XIX^e siècles, toutes interrompues après l'annexion au Reich allemand en 1871.

Elle a intégré en 1988 la Conférence nationale des académies, qui regroupe trente-deux académies en région affiliées à l'Institut de France. En 2018, elle les a accueillies en Alsace pour trois journées de colloque du nord au sud de la région.

C'est autour d'une triple affirmation que l'Académie d'Alsace s'est constituée: appartenance à la nation française; enracinement régional dans la valorisation de la double culture; ouverture européenne dans un esprit d'humanisme rhénan.

Trois sections la composent (sciences, culture, société) permettant d'accueillir des membres (près de 150), titulaires ou correspondants, venant de tous les horizons, apportant des savoirs et des expertises dont la mise en commun est source de richesse collective, dans une émulation nourrie d'engagement, de tolérance et de convivialité.

L'Académie d'Alsace est à dimension régionale et transdisciplinaire. Mobile et souple dans son fonctionnement, elle privilégie les travaux de fond (avec les Agoras thématiques) et les événements ponctuels, répartis sur tout le territoire, en lien souvent avec d'autres partenaires, publics et privés. Au cours de l'année, elle distribue neuf prix, récompensant surtout des talents émergents ou restés à l'écart des reconnaissances officielles. Elle contribue ainsi à définir un esprit public alsacien de son temps, attentif aux évolutions du corps social, dans un va-et-vient fécond entre patrimoine et création.

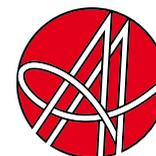
Image de couverture:

John Howe, illustration pour « Les Portes du Temps », 2020

Tous droits réservés

Réenchanter les châteaux forts d'Alsace

Évaluations,
témoignages,
propositions



**Les Annales
de l'Académie d'Alsace**

Avril 2021

Bernard Reumaux

Président de l'Académie d'Alsace

L'une des premières victimes de l'épidémie de Covid fut, fin mars 2020, notre estimé confrère le professeur Francis Rapp, membre du comité d'honneur de l'Académie d'Alsace. Dans la dernière livraison de nos Annales, consacrée à l'histoire de notre compagnie et parue quelques semaines avant son décès, le grand historien, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, livrait un court témoignage, soulignant «l'utilité» de l'Académie d'Alsace, notamment pour la vie de l'esprit, la précision et l'élégance des argumentations lui paraissant garanties d'harmonie sociale.

En ces temps d'interrogations accrues, alors que tant de menaces pèsent sur la liberté de débattre – fanatismes démultipliés par les réseaux sociaux, autocensures dans l'éducation, communautarismes agressifs et «cancel culture» – quelle peut être l'utilité sociale de travaux académiques ?

La question circule au sein des académies en région affiliées à l'Institut de France et à ses cinq académies nationales. Et il apparaît que l'interdisciplinarité, une caractéristique propre à toutes les académies en région, se révèle être un outil précieux au service de la collectivité, surtout à l'heure de profondes remises en cause. Nos compagnies la pratiquent avec soin, depuis des siècles pour les plus anciennes.

Le croisement des regards et des compétences se révèle gage d'efficacité maximale pour traiter de bonne manière les problématiques sociétales complexes. Fallait-il par exemple seulement confier la «gestion» de l'épidémie de Covid à quelques spécialistes pointus, sans ouvrir davantage aux économistes, géopoliticiens, philosophes, enseignants ? Un recours puissant et organisé à l'interdisciplinarité, aux curiosités croisées,

Les Annales de l'Académie d'Alsace des sciences, lettres et arts
Avril 2021

Directeur de la publication : Bernard Reumaux

Conception graphique : Dans les villes

Impression : Ott imprimeurs, Wasselonne

© Académie d'Alsace, tous droits réservés

Académie d'Alsace des sciences, lettres et arts

Siège social : Hôtel de la Chambre de commerce et d'industrie, Colmar

www.academie.alsace.fr

contact : academie.alsace@gmail.com

Les activités de l'Académie d'Alsace sont soutenues
par la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est.

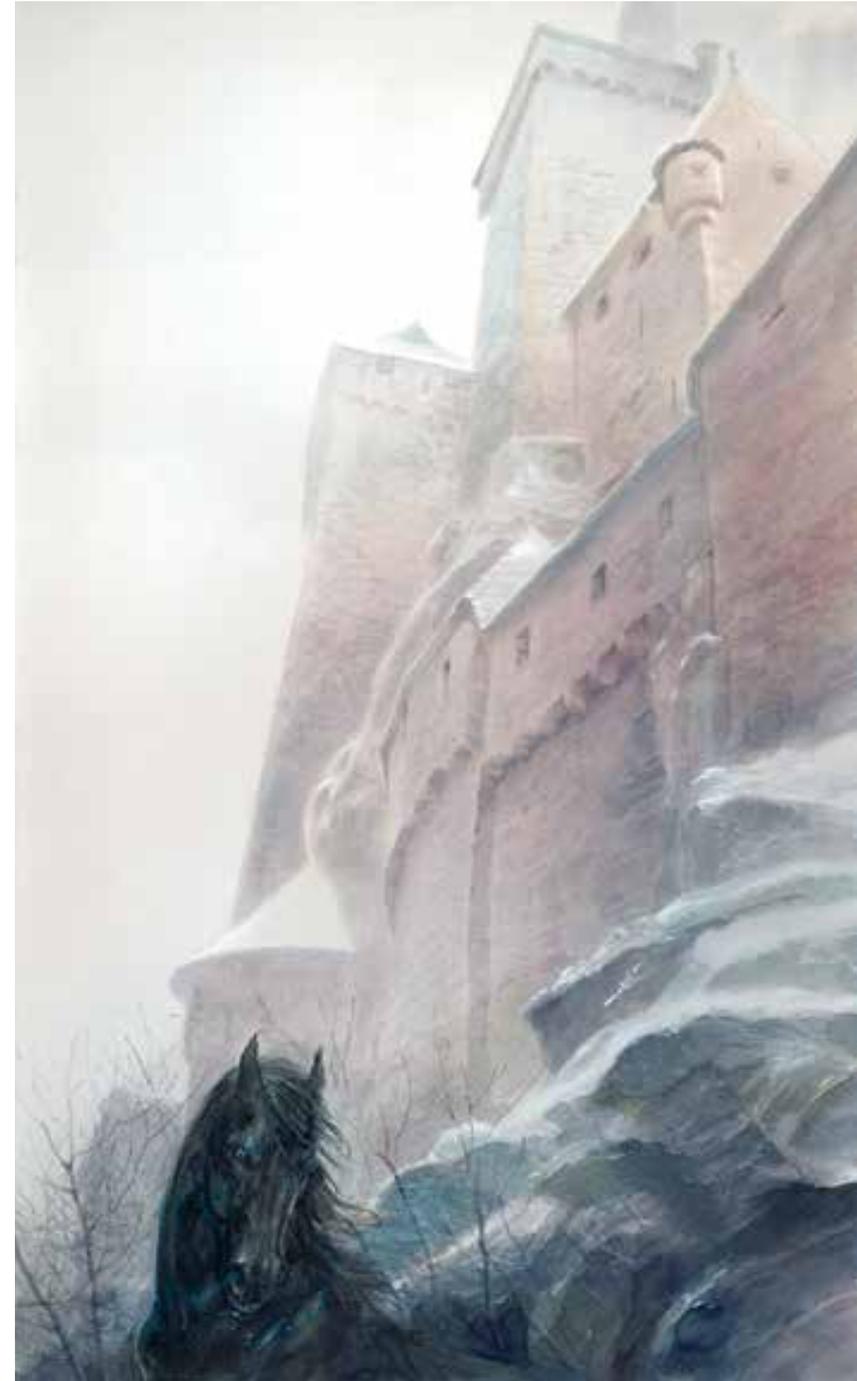


à l'exigence de l'intérêt général, n'aurait-il pas été plus fécond, plus mobilisateur surtout, permettant de lever bien des doutes et d'éviter maints rejets?

C'est dans cet esprit interdisciplinaire que l'Académie d'Alsace a travaillé, en 2019 et 2020, sur la politique castrale régionale, produisant un rapport que ces Annales publient intégralement. Créé pour l'occasion avec dix de nos membres, le comité scientifique comprenait quelques historiens, mais aussi un metteur en scène d'opéra, un chef d'entreprise, un ethnologue, des responsables d'associations de terrain, une conservatrice de musée. Il s'est mis à l'écoute – entretiens, questionnaires, deux agoras publiques – a travaillé pour produire des préconisations concrètes, dont nous savons qu'elles seront mises en œuvre.

Voilà l'utilité sociale de l'Académie d'Alsace adaptée aux exigences du XXI^e siècle.

Voilà les orientations nouvelles de notre travail académique, nourri par la diversité féconde de nos membres, développé en agoras et groupes de travail, en symbiose avec le corps social dont nous avons mission de porter la continuité de valeurs façonnées par une riche et complexe histoire collective.



John Howe, illustration de couverture pour « The Golden Fool » de Robin Hobb, HarperCollinsPublishers



Frantisek Zvardon, *Ortenberg*

Sommaire

8

De l'enquête au rapport
Six mois de questionnaires, auditions, échanges publics, travail en comité, synthèse

11

Les deux illustateurs du rapport
John Howe et Frantisek Zvardon

13

Les préconisations de l'Académie d'Alsace pour «réenchanter les châteaux forts»
Conforter les associations, stimuler les imaginaires

17

Préambule
«Filière castrale» ou «mosaïque de châteaux»?

19

Premier message
Conforter et rassurer les associations : leurs questions techniques appellent des réponses techniques

25

Deuxième message
De la nécessité de quelques chantiers intellectuels et conceptuels pour sortir des stéréotypes, stimuler les imaginaires

37

Troisième message
L'Agora, comme lieu durable de fertilisation des énergies

38

Portfolio
Frantisek Zvardon

49

Annexes
**Le comité scientifique et culturel
 Les documents de travail**

52

Carte des principaux châteaux forts d'Alsace

De l'enquête au rapport

Six mois de questionnaires, auditions, échanges publics, travail en comité, synthèse

8 Les deux Départements alsaciens – fusionnés en Collectivité européenne d'Alsace depuis le 1^{er} janvier 2021 – ont sollicité en 2019 l'artiste John Howe pour donner forme à une création artistique associée à des événements sur sites mettant en valeur les châteaux forts de la région. Cette demande s'est accompagnée d'une proposition faite à l'Académie d'Alsace de créer un comité scientifique et culturel assurant des bases conceptuelles au travail artistique et, plus largement, au chantier formulé par l'Académie sous ce titre : « Réenchanter les châteaux forts d'Alsace ».

Ce comité avait pour objectif (courrier de Frédéric Bierry, alors président du Département du Bas-Rhin, 19 juillet 2019) de « fournir un corpus simple de définitions, de concepts, d'interpellations et d'aider au cadrage général du projet artistique et culturel. [...] Il pourra analyser les interpénétrations entre architecture, histoire et imaginaires. Il s'attachera à identifier les leviers culturels concrets pour engager une dynamique régionale et une coopération transfrontalière [...] et à favoriser une large consultation d'experts. » Un rapport était sollicité pour début 2020.

Constitué durant l'été 2019, étoffé ensuite, le comité est composé de quatorze membres de l'Académie d'Alsace (voir liste en annexe I), aux fines connexions régionales et à la forte capacité d'analyse et de synthèse.

Alors que le projet artistique de John Howe, associé au réalisateur Jim Danton, prenait forme sous le nom « Les Portes du Temps », une première séance d'Agora publique de l'Académie d'Alsace s'est tenue le 19 novembre 2019 à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, avec la participation des personnes et institutions concernées par la problématique des châteaux (annexe II). Au terme des échanges, il a été convenu d'élaborer et de faire parvenir aux mêmes destinataires un questionnaire (annexe III). L'envoi a eu lieu en décembre 2019,

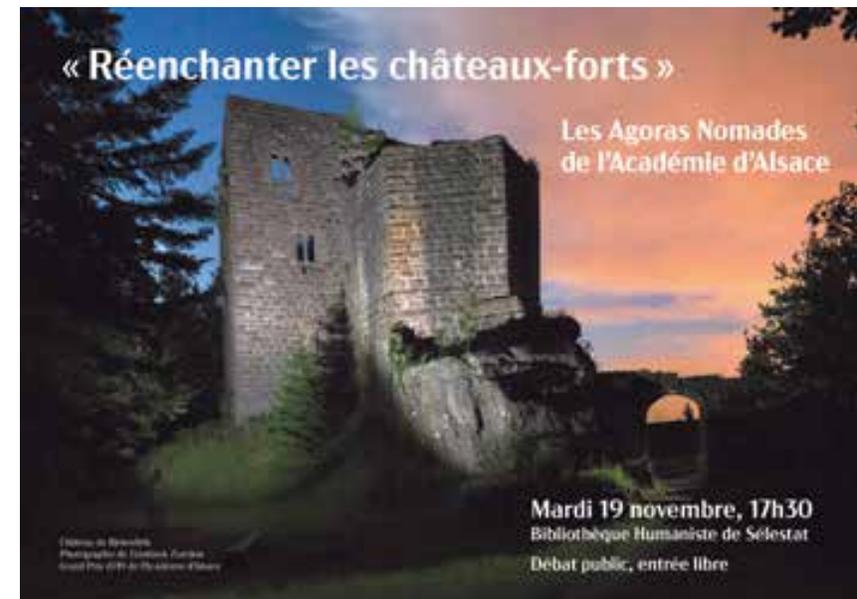
suscitant une quarantaine de réponses écrites, complétées par des auditions et entretiens ciblés (voir l'ensemble des réponses sur le site *www.academie-alsace.fr*).

Une deuxième Agora, pour présenter les tendances dégagées par l'enquête, s'est tenue le 11 février 2020 à Sélestat, en présence de John Howe.

À l'issue de cette séquence, le comité scientifique et culturel a travaillé à la rédaction collective du présent rapport. Sa remise, prévue en mars 2020, a été différée en raison du confinement général du pays, de même que le montage des premières créations des « Portes du Temps » a dû être reconfiguré et allégé.

Le rapport a été remis au président de la Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric Bierry. Il fait depuis l'objet d'une large diffusion.

9



Document d'invitation à l'Agora du 19 novembre 2019



John Howe, *Haut-Koenigsbourg*

Les deux illustrateurs du rapport



John Howe

De Tolkien aux châteaux forts d'Alsace

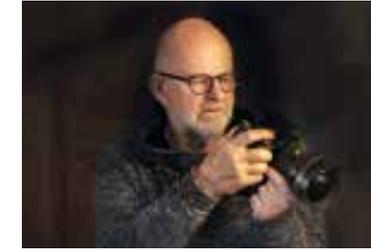
Né au Canada, formé à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, l'illustrateur John Howe, né en 1957, affectionne le monde du Moyen Âge, adepte d'un «réalisme fantastique» qui possède sa cohérence interne et suggère une réalité, même hors toute correspondance immédiate avec notre environnement quotidien.

Installé en Suisse, il a construit des collaborations avec des éditeurs anglo-saxons, notamment sur l'illustration de l'œuvre de Tolkien, établissant progressivement une notoriété mondiale.

Pendant une dizaine d'années il a été le directeur artistique des films à succès planétaire de Peter Jackson, *Le Seigneur des Anneaux* et *Le Hobbit*.

Resté attaché à l'Alsace, il a été sollicité pour le projet *Les Portes du Temps*.

En janvier 2020, l'Académie d'Alsace lui a remis son Grand Prix 2020, en partenariat avec la Ville de Strasbourg.



Frantisek Zvardon

Le photographe du monde et de l'Alsace

Photographe d'origine tchèque, il est installé à Strasbourg depuis plus de trente ans. Après des études de photographie et de philosophie à Brno et Prague, il consacre sa vie à l'art de la photographie. Grand voyageur, reporter et illustrateur, il travaille avec de nombreux magazines et éditeurs du monde entier couronné par de nombreux prix internationaux. Il a illustré plus d'une trentaine de livres. En Alsace, collaborant pour des éditeurs et institutions, il constitue une photothèque exceptionnelle sur la région dont sont issues les photographies illustrant ce document.

En février 2019, l'Académie d'Alsace lui a remis son Grand Prix 2019, en partenariat avec la Ville de Strasbourg.



John Howe, illustration pour «Les Portes du Temps», 2020

Les préconisations de l'Académie d'Alsace

Conforter les associations, stimuler les imaginaires

L'exceptionnel patrimoine castral alsacien, étendu du nord au sud de la région, signe autant le paysage que l'identité et les imaginaires de l'Alsace. Il révèle aussi le dynamisme de ses traditions associatives. Car ces innombrables châteaux forts, la plupart en ruine, sont entretenus, consolidés voire restaurés, mais aussi documentés et animés, par des dizaines d'associations de bénévoles. Leur travail est précieux, un véritable service public au service de la collectivité.

Mais des incompréhensions, voire des tensions, teintent de quelques ombres l'idyllique tableau de cette mosaïque castrale unique en France : le monde associatif exprime en effet une forte demande de davantage d'écoute et de coopération de la part des pouvoirs publics, État et collectivités territoriales.

Le principal problème à résoudre est celui des procédures de conservation des ruines et de leur mise à disposition du public, avec des contraintes légales et réglementaires qui peuvent freiner les initiatives des bénévoles si l'administration n'en facilite pas la mise en œuvre. Ce diagnostic est largement partagé, au-delà de l'opposition simpliste entre administration et associations, révélant des envies de pratiques nouvelles, davantage collaboratives.

Plus largement, apparaît la nécessité de lancer des chantiers intellectuels et culturels pour stimuler les imaginaires attachés aux châteaux forts, sortir des stéréotypes, intégrer les nouvelles pratiques et attentes du public, notamment les jeunes générations, dans un va-et-vient fécond entre la singularité historique de notre patrimoine et tout un fonds civilisationnel de mythes, de croyances, de peurs et d'espoirs.

Ce « réenchantement » passe par une mobilisation harmonieuse, non dirigiste, de tous les acteurs, attentive à respecter et consolider l'existant, mais aussi à ouvrir des chemins inédits. Le Rapport de l'Académie d'Alsace – fruit du fin travail de terrain et des analyses de son groupe de travail – confirme que cet horizon est mobilisateur et invite concrètement à un travail collectif.

Un rôle pour l'Académie d'Alsace Faire émerger des priorités dans un espace de dialogue sans enjeu de pouvoir ou de concurrence

Les échanges lors des deux Agoras (19 novembre 2019 et 11 février 2020) et les contributions écrites par la voie des entretiens et des questionnaires sont une mine de retours d'expérience et de propositions. Les informations recueillies ne sont issues que d'une partie de la mosaïque des châteaux. Nous espérons que ceux qui n'ont pas été contactés, ou n'ont pas eu la possibilité de répondre, ne nous tiendront pas rigueur. Le travail de l'Agora va se poursuivre et toutes les portes restent ouvertes.

Ce premier rapport n'a d'ailleurs pas fonction de dresser un catalogue des réalisations (à cet égard, consulter les sites internet de « Châteaux forts vivants » et « Châteaux forts d'Alsace »¹).

Il souhaite mettre en avant des préoccupations qui nous sont apparues prioritaires, mais aussi immédiatement utiles et fédératrices. D'où **trois messages à destination des acteurs de la « mosaïque », des collectivités territoriales, de l'État et du public alsacien :**

Les trois messages de l'Académie d'Alsace :

1. Faciliter le travail des associations

Il semble difficile d'envisager le déploiement d'une politique publique des châteaux (quels qu'en seraient les objectifs) si certaines conditions préalables ne sont pas réunies. En l'occurrence, **il s'agit de faciliter le travail de tous, à commencer celui des associations, souvent confrontées à des difficultés dites « administratives », mais qui, en réalité, sont des questions techniques simples que l'on pourrait résoudre avec pragmatisme tout en respectant les dispositions légales et réglementaires.**

¹ www.chateaux-forts-vivants.fr
www.chateauxfortsalsace.com

2. Des chantiers intellectuels pour stimuler les imaginaires

L'Agora met en évidence le décalage entre les catégories de pensée traditionnelles : il y a d'un côté un système d'oppositions binaires (vrai / faux ; authentique / artificiel ; local / exogène ; scientifique / amateur ; etc.), et, de l'autre, des aspirations à une élaboration culturelle plus fluide, davantage « dans l'époque » et consensuelle. Parler de fluidité, de fertilisation croisée des regards et des compétences n'équivaut pas à « tout est permis » au prétexte de la diversité et de la modernité. De nombreuses contributions expriment le désir de **mettre de la clarté dans le bouillonnement, d'organiser et de nommer les choses et leur place dans la vie des citoyens.** C'est pourquoi **nous proposons que s'ouvrent des chantiers intellectuels ou conceptuels** respectueux des sensibilités et des aspirations profondes de chacun, tout en adoptant la distance critique sans laquelle on ne peut voir où passent les lignes de force d'actions collectives futures.

3. L'Agora, un espace durable de dialogue et de préconisations

« C'est la première fois que de tels échanges ont lieu. / Pas d'enjeux de pouvoir, de dépendance publique ou associative. / Mise en commun avec bonne volonté d'expériences, de réflexions, d'attentes et de propositions. » Ces mots, prononcés par des participants aux Agoras, définissent **la fonction concrète et le format durable possibles d'une Agora de partage et de fertilisation, réunissant périodiquement les acteurs de la mosaïque castrale.** L'indépendance de l'Académie d'Alsace, sa légitimité régionale, la transdisciplinarité de ses membres et de ses activités lui permettent d'être efficace et utile. Son comité scientifique et culturel définira, au plus près du terreau associatif et des instances publiques, les modalités de mise en œuvre.



John Howe, *Les Portes du Temps*

Préambule

«Filière castrale» ou «mosaïque de châteaux»?

La dénomination «filière castrale» est en passe de devenir un automatisme de langage, que le travail de l’Agora contribue à démonter. En effet, elle évoque un enchaînement mécanique assignant à chaque acteur un rôle précis dans l’élaboration d’un produit calibré ou normalisé – ce qui pose la question du pouvoir organisateur de cette production et interroge la nature même de cette dernière.

Cette normalisation par une formulation ambiguë n’est pas compatible avec la réalité d’un terrain riche de la diversité des sites, de leur environnement et des microsociétés qui les «habitent» au travers des projets associatifs qui ont leur rationalité intrinsèque.

GUILLAUME D’ANDLAU — « Le monde associatif est par essence le fruit d’initiatives de terrain et non le fruit d’une planification. Leur liberté d’agir, de faire, ne peut se contenir². »

Aussi, et parce qu’il faut nommer l’objet de nos travaux, nous avons opté pour la proposition de Jean-Marie Nick, membre de notre comité scientifique et culturel : une «**mosaïque**», qui évoque mieux un motif général dans lequel chaque composante garde son intensité propre.

La métaphore de la mosaïque n’est pas un artifice de langage masquant l’impossibilité d’une connaissance de l’existant et d’une vision d’avenir commune. Contrairement à une idée assez répandue, la mosaïque castrale est connue, inventoriée :

JEAN-MICHEL RUDRAUF — « Lors de la réunion [du 19 novembre 2019], la première chose qui m’a frappé est le fait que certains semblent avoir découvert qu’il y avait autant de châteaux en Alsace. Cette méconnaissance a d’ailleurs été illustrée dès le début

² Les citations ainsi insérées dans le corps du texte proviennent des contributions écrites collectées dans le cadre des Agoras. Il ne s’agit pas ici d’une restitution exhaustive des textes reçus, mais d’éléments choisis aux seules fins d’illustration du propos. L’ensemble des contributions – une quarantaine – est consultable sur le site de l’Académie d’Alsace : www.academie-alsace.fr

de la présentation par la proposition de dresser un inventaire des châteaux. Il n'a pas été précisé si c'était un inventaire de tous les châteaux dont il existe encore des vestiges en Alsace (inventaire, qualifié de liste Colchat, qui a déjà été fait en 1995 par un groupe de travail du collectif de recherches sur les châteaux du nord-est de la France, dont je faisais partie avec Nicolas Mengus, Bernhard Metz, Guy Bronner, François Pétry et Jean-Jacques Schwien, liste qui incluait les châteaux disparus et se composait de 552 sites, et que j'ai régulièrement complétée depuis avec quelques nouvelles découvertes) ou seulement les châteaux les plus remarquables. En ce dernier cas, une autre liste a été établie en 2016 sur l'initiative de Guy Muller lors de la création du Chemin des châteaux forts d'Alsace (liste à l'élaboration de laquelle j'ai aussi participé en compagnie de Bernard Haegel, Bernadette Schnitzler et Georges Bischoff et qui comprenait plus de 80 châteaux alsaciens, sans compter quelques sites en Moselle). »

Indépendamment de l'auto-organisation fédérative des associations, que nous n'avons pas à commenter car elle est de leur ressort exclusif, cette mosaïque est de facto mise en réseau par le Chemin des châteaux forts d'Alsace, dont son initiateur dit :

GUY MULLER — « Créé par l'association Châteaux forts d'Alsace en partenariat avec la Fédération du Club vosgien, œuvre collective de grande envergure, il démontre l'extraordinaire richesse du bénévolat alsacien sous toutes ses formes. Maintenant que le Chemin a été mené à bien, il apparaît déjà comme une évidence, même s'il reste perfectible. Pourquoi n'a-t-il pas été conçu plus tôt? Pourtant il s'est imposé très vite en tant que dénominateur commun potentiel. En effet, il est neutre, porteur d'une forte charge symbolique, il n'appartient à personne et appartient à tout le monde. Il est permanence et continuité. Exigeant temps et patience pour le randonneur, il est révélateur du présent des ruines, rappelle leur riche passé à travers les regards qu'il propose et permet les développements et les extensions futurs. Ainsi, par l'intermédiaire du site internet de l'association, il pourra constituer une passerelle permanente et active entre les nombreux acteurs de terrain que sont les bénévoles du Club vosgien, les passionnés de châteaux que sont les historiens et les bénévoles engagés dans leur entretien et leur réhabilitation, ainsi que, bien sûr, les touristes et randonneurs. Ce chemin est aussi liberté et ouverture ; chacun le parcourt comme il veut, c'est l'alchimie du temps sur l'âme. »

Premier message

Conforter et rassurer les associations : leurs questions techniques appellent des réponses techniques

Débloquer l'engrenage des difficultés

Les rapports entre les associations et les administrations sont affaire d'expérience, de savoir-faire relationnel et de partage d'un minimum de concepts et de vocabulaire communs. La bonne foi de tous, animés par le seul souci de bien faire, se trouve trop souvent en butte à une cascade de difficultés techniques qu'il serait possible d'anticiper.

Étudions un cas fictif, mais hautement vraisemblable :

Telle association a pris en charge une ruine, propriété communale. Elle a mis le site en état de recevoir du public : débroussaillage régulier, accès aménagé, parcours sécurisé, panneaux explicatifs, visites guidées et animations. Depuis plusieurs années, elle constate qu'un mur, ni très haut ni très important, mais soutenant l'accès à la porte du château, présente un ventre qui s'amplifie après chaque hiver. Soucieuse de l'intégrité du monument, inquiète pour ses activités futures, l'association demande à la commune propriétaire l'autorisation de réparer ce mur par ses propres moyens. Les mois passent et, finalement, la commune a pris l'attache de l'administration. Les travaux envisagés nécessitent une étude archéologique préalable : il n'est pas question que l'association dégage la base du mur à la pelle et à la pioche. Cette étude doit être réalisée par un organisme professionnel, que le maître d'ouvrage (propriétaire privé, collectivité territoriale ou association selon le cas) doit rémunérer. C'est la même loi qui s'applique lorsque l'on veut réaliser une zone industrielle. Cette obligation légale et son coût sont connus des aménageurs, lotisseurs, etc., qui savent les intégrer à leur

projet. Et, au terme de l'aménagement, il y a une opération commerciale qui amortira cette dépense.

Mais ici, ni notre association ni la commune n'ont l'expérience de cela et les travaux n'ont pas de finalité économique. Jusqu'à présent, elles géraient les urgences en ne demandant rien à personne, ignorant que cette obligation légale ne date pas d'hier. Personne ne peut ou ne veut s'engager à prendre en charge cette dépense. Puis l'association comprend que l'étude archéologique n'est qu'une première étape : il faudra la faire suivre d'un diagnostic de sécurité et d'une étude architecturale qui prescriront les modalités de la restauration du mur. Puis, les bénévoles ne présentant pas les garanties de technicité requise, il faudra faire appel à une entreprise spécialisée.

Les années ont passé. Une partie du mur est tombée et le reste peut s'écrouler à tout instant. Le maire a pris un arrêté de péril et l'accès au site est dorénavant interdit, y compris aux bénévoles. Le lézard vert, espèce protégée, s'est installé dans les éboulis. Les naturalistes auront eux aussi leur mot à dire, le moment venu.

Ce cas fictif représente bien sûr un extrême, mais il révèle une accumulation de difficultés résultant de différentes causes :

- un déficit d'information de la commune et de l'association sur les dispositions légales et réglementaires encadrant les travaux sur les monuments ;
- un déficit de formation, qui peut faire apparaître l'application de cette réglementation comme vexatoire ou source de dépenses inutiles ;
- une appréciation divergente du temps : l'association a des contraintes d'ouverture du site au public, de disponibilité des bénévoles ou des sponsors mettant des moyens techniques et des financements³ à disposition, etc., et assiste impuissante à la dégradation progressive de « son » mur. L'administration est confrontée, elle aussi, à des contraintes de moyens et d'affirmation de l'autorité que la loi lui confère.

Comment, dès lors, s'étonner des conflits et frustrations qui résultent de ces décalages, même si, en général, associations et administration travaillent en bonne intelligence ? En y regardant

³ On a cité le cas d'un mécène prêt à financer 50 % du coût d'une consolidation, mais les fonds restent inemployés, faute de dossiers « administrativement complets ».

de près, il semble que **la plupart des problèmes soulevés par ce cas fictif soient d'ordre technique, donc relativement objectifs et résolubles**. Il paraît manquer probablement **d'une règle commune** qui permette aux associations moins expérimentées d'intégrer des modes de relations plus souples, plus égalitaires.

Les fouilles archéologiques préalables aux travaux : élargir le champ d'intervention et les moyens des opérateurs en archéologie, dont Archéologie Alsace

Les réponses à apporter sont à nuancer suivant le statut du monument (classé ou inscrit monument historique ou non), son régime de propriété (publique ou privée), le montant des travaux, les éventuelles règles de marché public qui s'appliquent, etc.

Néanmoins, et sans exclure d'autres organismes habilités intervenant eux aussi sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC/Service régional de l'Archéologie dans le domaine de l'archéologie préventive en Alsace (INRAP/Institut national de recherches archéologiques préventives, Antea Archéologie), il nous semble pertinent de préconiser **le rôle que pourrait jouer Archéologie Alsace, en tant qu'outil des collectivités territoriales** (créé en 2006 par les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), dans :

- la formulation d'un avis sur la méthodologie à suivre face à un problème concret ;
- la prise en charge directe de la fouille, après accord et autorisation délivrée par les services de l'État (Service régional de l'Archéologie en concertation avec la Conservation régionale des Monuments historiques pour les édifices relevant de ce service) ;
- dans certains cas, la tutelle scientifique de fouilles, qui seraient dirigées par un responsable local, encadrant des bénévoles confirmés. On a vu ici et là des étudiants en archéologie, dans un cadre associatif, en mesure de mener de tels chantiers à bonne fin, au moins pour les séquences de déblaiement de niveaux d'écroulements récents.

Dans sa contribution à l'Agora, Archéologie Alsace affirme clairement sa vocation à répondre à cette triple question :

ARCHÉOLOGIE ALSACE — « L'établissement peut se poser en partenaire des associations et des projets de formation, à condition d'y adjoindre les financements nécessaires. Adossée au Centre de conservation et d'études, la structure garantit le dépôt et l'inventaire normalisé de tout le mobilier découvert. La recherche peut se décliner à deux niveaux : opérations ponctuelles (sondages, fouilles annuelles) réalisées par des étudiants en archéologie, par exemple, intégrés au sein des équipes associatives ; et chantiers à programmation triennale portés par un encadrement professionnel. Le cas des opérations courtes est généré lorsque des niveaux d'effondrement doivent être évacués préalablement à des consolidations⁴. »

JEAN-MARIE NICK — « Ils sont nombreux, les bénévoles (amateurs, étudiants, retraités) qui aimeraient participer à des chantiers de fouilles (urgentes ou non). La concertation avec un pôle archéologique (Archéologie Alsace, par exemple) et les acteurs ou organismes administratifs (notamment la DRAC) et financeurs (État, Régions, Départements, Communautés de communes et Communes) est incontournable. Mais l'appropriation populaire de nos sites passe par ce type d'engagement (fouilles avec bénévoles) lors de la sauvegarde des ruines, et évite les initiatives sauvages ou anarchiques. Les fouilles peuvent être programmées sur du long terme et doivent forcément être encadrées par des professionnels ; avoir pour objectif une meilleure connaissance historique et architecturale des sites ; être entreprises dans le cadre d'un chantier de réhabilitation ou de cristallisation ; être accompagnées d'une remise en état du lieu après les fouilles. »

Nous affirmons que **l'outil d'une facilitation de la tâche des associations existe** et qu'il convient d'adapter ses moyens. En effet, si des fouilles archéologiques d'envergure nécessitent un plan de financement au même titre qu'une campagne lourde de consolidations, **il est souhaitable que les interventions d'urgence, sur un objet bien délimité, bénéficient d'une assistance gratuite**. Cela implique qu'Archéologie Alsace – après prescription, bien entendu, du Service Archéologie de la DRAC – bénéficie des moyens lui permettant d'assurer cette mission.

Il est probable que l'allocation de ces moyens, loin d'être une charge importante pour les collectivités, se révèle fort rentable économiquement : des consolidations effectuées au bon

⁴ Par exemple, l'association d'insertion Patrimoine et Emploi, château de Wildenstein, est liée à Archéologie Alsace par une convention.

moment coûteront bien moins cher que décalées alors que les dégradations se poursuivent. Quant aux associations, devenues parties prenantes de la recherche, elles se sentiront confortées dans la mission civique qu'elles se sont assignée au service de monuments sur lesquels elles ont des droits moraux, mais aussi des droits financiers si l'on veut prendre en compte – ce calcul devrait être fait – la valorisation financière des prestations techniques qu'elles assurent gratuitement.

Il y a donc **un appel pressant au pouvoir politique**, car l'adoption de lois judicieuses ne l'exonère pas de la mise en place des moyens correspondants.

Quelques autres sujets, à mieux documenter

- **Les études préalables aux travaux de consolidation**
Des difficultés de même nature semblent parfois affecter les travaux proprement dits. Il peut y avoir déficit de conseils en amont, pour les diagnostics et montages de dossiers, et de conseils et maîtrise d'œuvre pour les travaux proprement dits. Si nous avons bien compris, le Conseil départemental du Bas-Rhin avait mis en place un tel dispositif d'accompagnement.

JEAN-MICHEL RUDRAUF — « Beaucoup d'associations ont atteint une qualification qui devrait permettre qu'on leur fasse confiance pour qu'elles consolident ce qui leur est techniquement possible. Peut-être pourrait-on former davantage de personnes capables d'effectuer ce genre de travaux et créer des sortes de brigades d'intervention qui pourraient intervenir sur des sites menacés, en laissant les Monuments historiques intervenir pour les gros travaux. »

Un rôle important de relais entre les administrations et les acteurs de terrain peut également être joué par les architectes du Patrimoine intervenant dans la région depuis de longues années, ainsi que par l'architecte en chef des Monuments historiques (en particulier pour les édifices classés).

- **Les questions de sécurité du public**
La participation des agents de l'Office national des Forêts et des Brigades vertes pourrait être sollicitée, dans le cadre de leurs missions, pour veiller, avec pédagogie, à la sécurité des randonneurs... et des ruines visitées. Une sensibilisation à cette problématique spécifique pourrait être envisagée.

- **La protection de la faune et de la flore, dans les zones protégées en particulier**

Notre attention a été attirée sur les difficultés que des associations pourraient rencontrer lorsque leurs sites sont intégrés à des périmètres Natura 2000⁵ ou sont connus pour héberger des espèces végétales ou animales protégées. Spontanément, certaines associations ont pleinement intégré la dimension naturaliste de leurs travaux et se sont dotées en interne des compétences nécessaires. Le Parc régional des Ballons des Vosges a une excellente connaissance des modalités de gestion des sites Natura 2000, en collaboration avec de nombreux bénévoles et des associations de haut niveau scientifique.

- **Des problèmes d'ordre juridique**

Ne pas oublier le rôle des propriétaires, qu'ils soient publics ou privés. Les statuts de propriété sont différents d'un château à l'autre, et il en va de même pour le « titre d'occupation » des associations qui y agissent. Des conventions inadaptées peuvent se révéler lourdes de conséquences, notamment en matière de responsabilité, de garanties de pérennité offertes réciproquement, de maîtrise d'ouvrage (posant également la question du régime d'assujettissement à la TVA). On a signalé des cas où les mécènes n'ont pu obtenir la déductibilité fiscale de leurs dons. Une étude juridique pourrait recenser les problèmes rencontrés et proposer des solutions.

⁵ Difficulté signalée notamment à l'Ortenbourg. Par contre, au Wildenstein, le classement Natura 2000 est perçu par les acteurs comme un atout.

Deuxième message

De la nécessité de quelques chantiers intellectuels et conceptuels pour sortir des stéréotypes, stimuler les imaginaires

1. Dépasser l'opposition entre « authentique » et « artificiel »

Au cours des décennies écoulées, à notre connaissance, il ne s'est pas tenu en Alsace de temps fort ayant pour thème l'actualité de la notion de patrimoine, dans le cadre par exemple d'événements ou colloques interdisciplinaires ouverts à un large public.

La définition de ce qui a statut de « patrimoine » semble aller de soi, et les termes d'authentique, d'identité, de tradition continuent à faire florès, alors que l'on peine à définir ce que cela recouvre exactement aujourd'hui, socialement et anthropologiquement.

THIERRY DANET — « Positionner cette constellation d'édifices à la fois comme une signature historique de territoire et comme un élément de “ nous-trimoine ” à vivre en temps réel (c'est-à-dire en bousculant, avec irrévérence mais respect et tendresse, et pour l'augmenter, la vision descendante d'un patrimoine à conserver). »

JACKY KOCH (POUR ARCHÉOLOGIE ALSACE) — « La notion de “ réenchanter ” se montre, de fait, très polymorphe. Considérant le terme en association avec l'univers légendaire, le préfixe renvoie éventuellement à un retour vers un passé “ mythique ”. L'Alsace ne dispose pas d'une légende commune aux châteaux tels le *Nibelungenlied* ou le cycle arthurien en d'autres contrées. En revanche, nombre de légendes propres à chaque site figurent dans les relations de contes et légendes régionales. De fait, “ réenchanter ” semble également nous amener vers la création d'un nouvel imaginaire, puisant éventuellement dans les codes de la *medieval fantasy*, en vogue actuellement grâce au cinéma,

à la littérature, aux séries télévisées et à une part non négligeable des jeux vidéo. Une confrontation entre les deux approches, celle basée sur le légendaire local, et la seconde, portée par la création culturelle, se dessine donc. L'aspect créatif ne peut être envisagé, pour un site, que s'il s'appuie sur un socle de connaissances scientifiques établies par l'archéologie et l'histoire, y compris celle des mentalités.»

26

Les châteaux, mosaïque physique certes, mais aussi sociale du fait de la diversité des intervenants, invitent à l'ouverture de chantiers intellectuels dont le but ultime, après un état des lieux – sociétal, ethnologique –, est de **comprendre les liens profonds entre les châteaux et la société contemporaine**, la place qu'ils prennent aujourd'hui dans notre vie, notre vision du monde et notre représentation de la transmission ; les engagements civiques et les politiques publiques gravitent évidemment autour de la notion d'héritage, affichée ou inconsciente.

Le patrimoine n'est pas une somme d'éléments matériels plus ou moins immuables, mais est en construction permanente par le jeu naturel de l'extinction des patrimoines ayant perdu leur valeur de transmission, de l'agrégation de nouveaux patrimoines et de nombreux autres facteurs. Convoquée sous les bannières du « réenchantement » et des nouveaux imaginaires, l'Agora des châteaux forts a touché le cœur de la question du sens commun et actuel du patrimoine, tel que **de nouvelles formes de médiation et d'animation** pourraient le faire partager. Il était normal que surgissent des oppositions entre l'authentique et l'artificiel, le local et l'exogène, etc., dès lors que l'on proposait aux acteurs de se positionner sur « quel imaginaire solliciter, le vrai ou le décalé? ».

2. Des sources d'inspiration à évaluer, des imaginaires à ouvrir

L'Agora révèle l'**absence d'un récit fédérateur** susceptible de s'appliquer à l'ensemble des châteaux d'Alsace. En effet, ceux-ci s'insèrent difficilement dans la culture historique (surtout française, filtrée par l'école et les médias) de leurs visiteurs, malgré l'abondance des publications qui s'y rapportent. Pour les spécialistes qui se limitent au Moyen Âge, et plus spécialement à l'architecture, on se focalise, naturellement, sur une approche

chronologique et typologique. Celle-ci passe bien au-dessus des attentes du « grand public », pour qui la découverte fonctionne sur le mode d'une promenade paysagère émaillée d'informations érudites tirées des guides ou des panneaux explicatifs. La dimension imaginaire n'est pas suffisamment connectée à la réalité du terrain, pas plus que n'apparaît la singularité de l'histoire castrale entre Vosges et Rhin.

Une des tendances ressortant de l'Agora et des questionnaires privilégie une inspiration à puiser dans le fonds des traditions et légendes locales, et dans les références ou événements historiques bien documentés. Directement ou indirectement, ces sources renvoient à la « germanité » (réelle) de la mosaïque des châteaux, à « l'authenticité des légendes et contes » (un oxymore !). Il s'ensuit la représentation d'un patrimoine immatériel qui serait vrai parce que local, à figer ou transcrire avec de nouveaux médias sans critique des sources et sans formulation d'un propos.

Le chantier devrait identifier dans le fonds abondant des légendes et contes des séries de narrations ou des trames récurrentes d'un château l'autre, d'une légende l'autre, et **les analyser depuis des points de vue ethnologiques, des inconscients collectifs, de la psychanalyse et toute autre discipline éclairant les significations de ces récits**. Nous ne les connaissons qu'à travers des relations savantes du XIX^e et début XX^e, les collectes des folkloristes : aussi sont-ils autant les témoins de ce qui intéressait les chercheurs il y a une centaine d'années que le reflet fidèle d'une culture populaire sur les châteaux à une époque donnée.

GEORGES BISCHOFF — « Peut-on être hors sujet en s'éloignant du cœur de cible qu'est le Moyen Âge ? Personnellement, je pense qu'on peut le faire, à condition de respecter certaines règles de vraisemblance. Par exemple : reconstituer un pique-nique du Club vosgien en 1872, l'occupation du Haut-Koenigsbourg par les Suédois, proposer des jeux de rôle, reconstituer les aventures de Lefranc face à Axel Borg (la BD de Jacques Martin). **L'histoire doit être prise en compte dans toute sa durée**, jusqu'au XXI^e siècle, y compris dans une version virtuelle (histoire contrefactuelle, fiction, science-fiction, cinéma, BD, littérature de jeunesse, etc.). Elle doit être scénarisée, tout en laissant libre cours à toutes sortes de développements. Le gisement des contes et légendes peut être sollicité à bon escient pour enrichir ce

27

patrimoine en mêlant le vrai, le possible et l'invraisemblable, qui sont les vitamines du rêve. L'intervention de John Howe se situe dans ce cadre.»

Ces imaginaires-là sont donc de l'histoire. Et il incombe aux historiens de retracer en quoi légendes et contes rejoignent ponctuellement des faits historiques vérifiés, pourquoi ces faits et pas d'autres ont produit du légendaire, et comment (et au service de quelles idées) ces récits ont traversé le temps.

Ce travail à la conjonction du local et de l'universel construit un dialogue entre la matérialité d'un lieu, sa singularité historique et un fonds universel de croyances, de peurs et d'espoirs.

Aussi, il ne s'agit pas de produire des histoires « alsaciennes » que des artistes seraient invités à écrire avec leurs moyens et vocabulaire propres, mais plutôt de faire naître chez eux l'envie et l'inspiration de créations ouvrant à une connaissance intime, profonde, de ce patrimoine, sans prétention didactique ou scolaire, et contournant les stéréotypes.

THIERRY DANET — « Il n'y a pas forcément de choix à faire [entre "vrai" et "décalé"] a priori et il peut même être intéressant de mêler les imaginaires. La question de l'auteur par contre est centrale. Déterminé par le geste artistique et centré autour de celui-ci, il s'agira sans doute de développer pour chaque château un imaginaire "situé" qui s'adresse directement à tous, dont les artistes puissent s'emparer dans une dimension poétique jusque dans ce que l'on peut en tirer de rapport à l'époque, mais aussi à des logiques prospectives sur la relation entre art, technologie, artistes, lieu, situation, expérience, spectateur, public. »

Enfin, ne pas oublier que le concept de château fort ne se réduit pas aux ruines des Vosges les plus spectaculaires. Il faut y ajouter les châteaux des villes et des villages, les premiers, pratiquement tous effacés de la mémoire visible (Haguenau, Rouffach, Ensisheim...), les autres, transformés et peu lisibles, et assez peu conformes à l'imagerie castrale.

3. Le château comme ruine à relever?

Comme certains paysages en déshérence, certains villages abandonnés, la ruine de château fort éveille deux désirs contradictoires que partagent les acteurs des châteaux et les visiteurs.

L'un serait **contemplatif, introspectif même**, car la ruine se présente parfois comme une bulle enfermant un enchevêtrement illisible de murs, de rochers et de taillis. Elle se passe alors d'explications et d'animations, invite à une exploration et à des découvertes dans la pénombre.

MARC BAISE — « Pour moi, ces châteaux sont des boules à neige. J'aime la boule à neige, des gens trouvent cela très ringard et pourtant la magie opère toujours dès que l'on retourne une boule à neige, aussi bien pour les enfants que les adultes. On s'échappe une fraction de seconde. C'est la même sensation lorsque l'on approche une ruine et que l'on pénètre dans les lieux. Je rêve debout, mille questions viennent en tête, je suis admiratif, dubitatif, interrogatif, j'aimerais bien savoir. Une vraie résilience entre ces lieux, ces pierres, cette végétation et la part d'histoire, de mémoire que toutes ces ruines éveillent sur moi, sur nous. »

L'autre désir répond à **la pulsion du rétablissement**, d'une relève symbolique. Il reste suffisamment de vestiges explicites faisant comprendre que le château fut un lieu de vie, gagné dans un milieu solitaire et hostile qu'il a un temps humanisé à travers une œuvre que l'on peut lire et dès lors aspirer à rétablir (physiquement et fictivement). C'est la partie « lumière ». Restitutions partielles à envisager ? La question mérite débat.

JACQUES BRUDERER plaide en faveur de « reconstructions partielles, car la lecture des lieux est tellement plus simple et magnifiée lorsque certaines parties sont complètes. Pourquoi pas aussi faire réellement vivre ces lieux ? C'est toujours le meilleur moyen de maintenir un bâtiment en bon état. Bien des ruines n'ont "qu'un toit à remettre" : Nouveau Windstein, Wasenbourg, Andlau, Spesbourg, Rathsamhausen, sans modifier les structures bâties d'origine. Ainsi leur usage pourrait être démultiplié. »

Quelques pistes de travail

- **La connaissance et la compréhension du site par ses acteurs.**

La plupart des associations comptent en leur sein des responsables ou membres dotés d'un solide bagage en histoire, histoire de l'art et de l'architecture. Ceux-ci ont mis en place des outils de communication (panneaux, brochures, livres), forment des guides et conçoivent des programmes de découverte à destination de publics divers, mais ce n'est pas encore le cas partout. Certains soulignent **un essoufflement de la recherche scientifique sur les châteaux**, qui fait se perdre un mode de formation spontanée par « contamination » : les chercheurs étaient presque toujours liés à des associations locales, avec lesquelles ils partageaient méthodes et résultats. Une, deux, voire trois générations sont passées et il faudra **trouver d'autres voies pour transférer des compétences professionnelles** aux acteurs bénévoles (soit dit au passage : ils n'ont pas davantage que d'autres l'envie d'être traités en écoliers).

JACQUES BRUDERER — « J'ai été au front et le suis toujours pour défendre nos actions auprès de la DRAC et des professionnels, qui ne cautionnent que rarement nos travaux. Par exemple, c'est parce que nous avons réussi à nous lier au Centre de recherches archéologiques médiévales de Saverne (CRAMS) et à ses archéologues reconnus que nous pouvons faire des fouilles archéologiques et de très bons rapports de fouilles et publications. Mais peu d'autres associations ont cette possibilité. »

- **L'examen critique des nouveaux médias** comme outils de compréhension d'un site par ses visiteurs, que ce soit le temps d'une animation ou d'un festival, ou bien « embarqués », le cas échéant interactifs ou réputés tels (par exemple la réalité augmentée). Ces techniques coûteuses ne vont pas tarder à se généraliser et devenir accessibles. Les expériences connues ne sont pas toujours concluantes, **l'effet de nouveauté de la technologie primant souvent sur le soin apporté au contenu culturel**. La question fait déjà débat, voire nourrit un certain scepticisme, dans le monde des musées, où le public se forme à de grands spectacles numériques. Pour autant, est-il en attente de cela dans des sites en pleine nature ? Aborder

une ruine l'œil sur l'écran du smartphone en se conformant aux injonctions qu'il propose est-il davantage facteur de « réenchantement » qu'une déambulation libre et poétique ?

THIERRY DANET — « Marquer d'un trait d'union l'historique des pierres et l'enchantement artistique d'aujourd'hui qui va jusqu'à la fluidité évaporable du numérique. »

DENIS LEFÈVRE — « Tous les membres de l'Agora et moi-même sommes des générations de l'écrit. Cette prédominance de la découverte et du savoir date de l'invention de l'imprimerie. Nous arrivons à considérer comme plus sérieux un document écrit qu'une présentation imagée, nous aimons découvrir des choses et des lieux par des textes. Il n'en est pas de même de la nouvelle génération, que j'étends aisément de 7 à 40 ans, car une domination de l'image s'impose depuis au moins deux décennies. Or, le Moyen Âge, avant l'imprimerie, était aussi une société d'images et de langage. Peut-être pourrait-on parler de Renaissance de l'image avec la nouvelle génération, une Renaissance en lien avec le Moyen Âge et non plus l'Antiquité. Cette génération est friande de publications sur des médias tels Facebook ou autres Instagram. C'est par ces biais qu'elle s'informe essentiellement, se cultive, et peu par le livre (ou alors livre audio). Le drone en est un symbole. Il permet une image jusque-là inaccessible de nos sites et offre une découverte virtuelle nouvelle. »

4. Nature, paysage et identité

Compte tenu de l'urbanisation, de la rupture avec les dernières références rurales et d'une norme (par les voyages et les films) qui renvoie le « beau paysage » dans un ailleurs à portée de vol *low cost*, **la notion de paysage comme bien commun gratuit et quotidien** est à bout de souffle depuis la décennie 1990.

Parallèlement à son déclin, la notion de « milieu naturel » ou de biodiversité – terme approchant mieux la dimension métaphysique des enjeux – est passée dans les consciences communes en gommant de l'environnement ses points de repère anciens (beauté selon des critères socialement partagés ou imposés, artialisations⁶, marqueurs identitaires, etc.) pour lui substituer une conscience planétaire. Sans doute manque-t-il

⁶ Artialisation : processus selon lequel le paysage réel est perçu et reconstruit suivant nos images mentales, en quelque sorte pré-enregistrées et inconscientes, agissant comme des filtres.

à présent **des passerelles entre culture et nature**, ces deux champs supposant d'autres prérequis et des modes distincts d'acquisition des connaissances.

Le château semble pertinent comme support de réflexion et d'expérimentations sur les liens à tisser, parfois simplement à rétablir, entre le temps long qui nous précède – celui qui nous laisse la « ruine à relever » –, le temps présent, qui devrait faire plus de place à l'agrément du cadre de vie, et enfin la prise en compte des réalités écologiques qui s'imposent à nous, au présent et au futur.

La dimension transfrontalière rhénane est indispensable pour inscrire ce patrimoine vivant dans son espace culturel et historique. Développer les liens et les actions communes avec les institutions d'outre-Rhin, notamment l'Europäisches Burgeninstitut der Deutschen Burgenvereinigung, à Braubach (Rhénanie-Palatinat), et le Schweizerischer Burgenverein, à Bâle. Sans exclure les liens avec la Lorraine et la Franche-Comté et en gardant la spécificité unique de la mosaïque alsacienne de châteaux forts et des associations les étudiant, les protégeant et les valorisant, facteur déterminant d'une identité collective à l'échelon régional.

À ce sujet, il convient de réaffirmer quelques « évidences » :

- **Le château demeure un marqueur « identitaire »**. On le voit depuis la plaine, du nord au sud de la région. Il est perché vers le ciel et sur la forêt, au-dessus de belles collines de vignoble ou de zones commerciales. C'est sans doute à travers le château que l'on peut refonder la notion de paysage, comme panorama que nous apprécions et dans lequel nous reconnaissons **des repères fixes qui sont autant d'échappatoires à la quotidienneté et aux bouleversements constants de l'environnement**. La charge imaginaire des châteaux commence probablement là, au volant de la voiture ou à la fenêtre du train en plaine.

THIERRY DANET – « Revenir à l'articulation territoriale entre ces bâtiments complexes (micro-urbanismes) et le Grand Paysage auquel ils s'articulent. »

- **L'accès au château passe par plusieurs séquences**. On commence par traverser un ou plusieurs villages (qu'étaient-ils par rapport au château?), puis une forêt où l'on voit (si l'on y est exercé) des traces d'anciennes cultures, de chemins où les roues

des charrettes ont creusé des ornières dans le rocher : le château commence au pied de la montagne et **son approche est une leçon d'écosystèmes**. Écosystème médiéval encore lisible qui produisait un paysage bien différent de celui d'aujourd'hui ; et milieu naturel moderne, lui aussi mémoire biologique des transformations induites par la vie et la mort du château.

PHILIPPE ARLAUD – « Avoir une approche dynamique et cinématographique de chaque château. »

- **Le château comme milieu naturel particulièrement riche et divers**, en raison de la pluralité de ses sols, de ses expositions, des refuges offerts à la faune, etc. Mais aussi comme vestige en dur de son écosystème propre, aux différentes époques de son occupation. Comment s'approvisionnait-on en eau ? Quelles étaient les ressources de proximité (chauffage, alimentation), les modalités d'évacuation des déchets ? Quid du nombre de personnes qui vivaient ici ? Où étaient les animaux ? Bref, **le château nous montre un microcosme, un établissement humain total** pensé pour une fonction et pour un site, puis adapté au fil du temps. Son fonctionnement, que l'on imagine autarcique, sans doute à tort, fait écho aux préoccupations contemporaines d'habitat écologique et l'on peut oublier ses fonctions guerrières pour ne retenir que **son génie d'alliance avec les conditions du milieu**, autrement dit avec la nature. Et, de manière sous-jacente, l'aspiration au repli sécuritaire, à la protection du cocon minéral, autre signe des temps.

5. Méthodologie pour une stratégie de communication: les conditions de création d'une « image forte », d'un « concept »

Plusieurs contributeurs font état d'une difficulté à exprimer les singularités de la « mosaïque castrale » sous la forme d'une image unique et forte, qui puisse susciter l'attention et l'intérêt de publics régionaux, nationaux et internationaux. C'est d'autant plus important que la presse est très demandeuse, la nationale comme la régionale, sur papier comme audiovisuelle et sur internet. Car l'engouement du public pour « le patrimoine » est beaucoup nourri par la curiosité, multi-publics et multi-générationnels, envers les châteaux forts.

Une « AOC » – **étiquette commune** du genre « châteaux cathares » (un frisson d’hérésie vendeur, d’ailleurs déconnecté des réalités historiques !) ou « châteaux de la Loire » (avec son petit côté alcôves royales) – aurait l’avantage d’identifier plus efficacement la chose.

GEORGES BISCHOFF – « Reste à trouver la formule magique apte à éveiller l’engouement des visiteurs : les adjectifs “rhéna” ou “romantique” évoquent une réalité touristique qui ne colle pas exactement à l’Alsace et sonnent assez banals ; “fantastique” est éculé, “mystérieux” un peu mystificateur. Il faut trouver autre chose, quitte à se rabattre sur des périphrases ou des raccourcis accrocheurs : “les donjons du temps”, “dames blanches et preux chevaliers”, “au pays des géants et des empereurs”, “le spectre et le sceptre”, “les burgraves et les brigands”, “le trône de grès”... »

Quelques pistes, plus modestes, sont esquissées ici et là en Alsace. On cite en particulier le projet d’une « Maison des châteaux forts » qui serait la tête du réseau des châteaux (une expérience, modeste, est menée à Obersteinbach) et qui permettrait de conserver des archives, des collections. Et puis essayer d’identifier des châteaux à des personnages historiques emblématiques, afin d’incarner un lieu. Pourquoi ne pas insérer le Chemin des châteaux forts dans un maillage transfrontalier, voire européen ? Etc.

Ce sont autant d’outils pouvant participer à la **construction d’une image unificatrice**, plus ambitieuse et visible, une fois menés à terme les chantiers théoriques cités plus haut, dont l’objectif est de **mettre au clair les contenus culturels, et ce, préalablement à une communication appuyée**. Il s’agit de nommer ce que l’on veut montrer et faire vivre, et cela engage des niveaux et des formes de communication ciblés par rapport aux publics visés. **La prudence est de mise**, car à nommer trop vite les choses, on prend le risque de céder aux injonctions du « marketing » et à conformer l’action à la promesse des slogans. Les exemples, y compris régionaux, ne manquent pas dans des domaines voisins.

Les concepts novateurs pourraient s’élaborer progressivement, par cercles concentriques. Le noyau pourrait être la mise en exergue d’une connaissance scientifique rigoureuse. À cet égard, la traduction en français et l’édition de l’ouvrage de référence de Bernhard Metz et Thomas Biller, *Die Burgen des Elsass*, outre son utilité pratique, pourrait

constituer une opportunité de communication, un signal que les choses changent dans une direction sérieuse. De la même manière, des livres en français sur les châteaux d’Alsace (par exemple, les topoguides) méritent d’être traduits en allemand, le public germanophone du Rhin supérieur étant très intéressé par le patrimoine castral, comme en témoigne le nombre de visiteurs sur les sites. Autour de telles initiatives, pourraient se tisser par-delà les frontières des relations directes entre associations, castellologues et amateurs. Les points de convergence émergeront spontanément dans le cadre de coopérations ponctuelles, même si celles-ci se limitent au début à des visites réciproques.

Tout ce travail, résolument et patiemment mené, créera un environnement favorable à l’excellence fonctionnelle et au rayonnement de la riche mosaïque castrale alsacienne. Les compétences et la générosité de ses acteurs sont immenses. Ils ont besoin de considération et d’assistance. Leur mobilisation est à ce prix.



Frantisek Zvardon, Haut-Koenigsbourg

Troisième message

PARTAGER, ACCOMPAGNER, PRÉCONISER L'Agora, comme lieu durable de fertilisation des énergies

L'Agora a permis de mieux prendre conscience de la difficulté de réunir ce qui est éparé (d'où le concept de « mosaïque » plutôt que de filière), mais aussi de rappeler à tous que le patrimoine bâti et naturel ne se limite pas au visible, et que l'« invisible », nourri par les imaginaires et les créations artistiques, doit être tout autant enrichi que respecté.

Ce double constat souligne la nécessité de **créer un espace et des moments de rencontre et de dialogue** entre tous les acteurs institutionnels, associatifs, professionnels et politiques. En se connaissant mieux, on peut lever les incompréhensions, désamorcer bien des tensions, faciliter les collaborations et les dynamiques partagées.

D'où la proposition – formulée par de nombreux participants aux Agoras – de prolonger le chantier.

L'Agora de l'Académie d'Alsace, par son indépendance, par la diversité engagée des membres de son comité scientifique et culturel, par son histoire et ses horizons ouverts, est en capacité d'**accompagner une démarche de longue haleine**, nécessitant bienveillance et persévérance, ambition et pragmatisme.

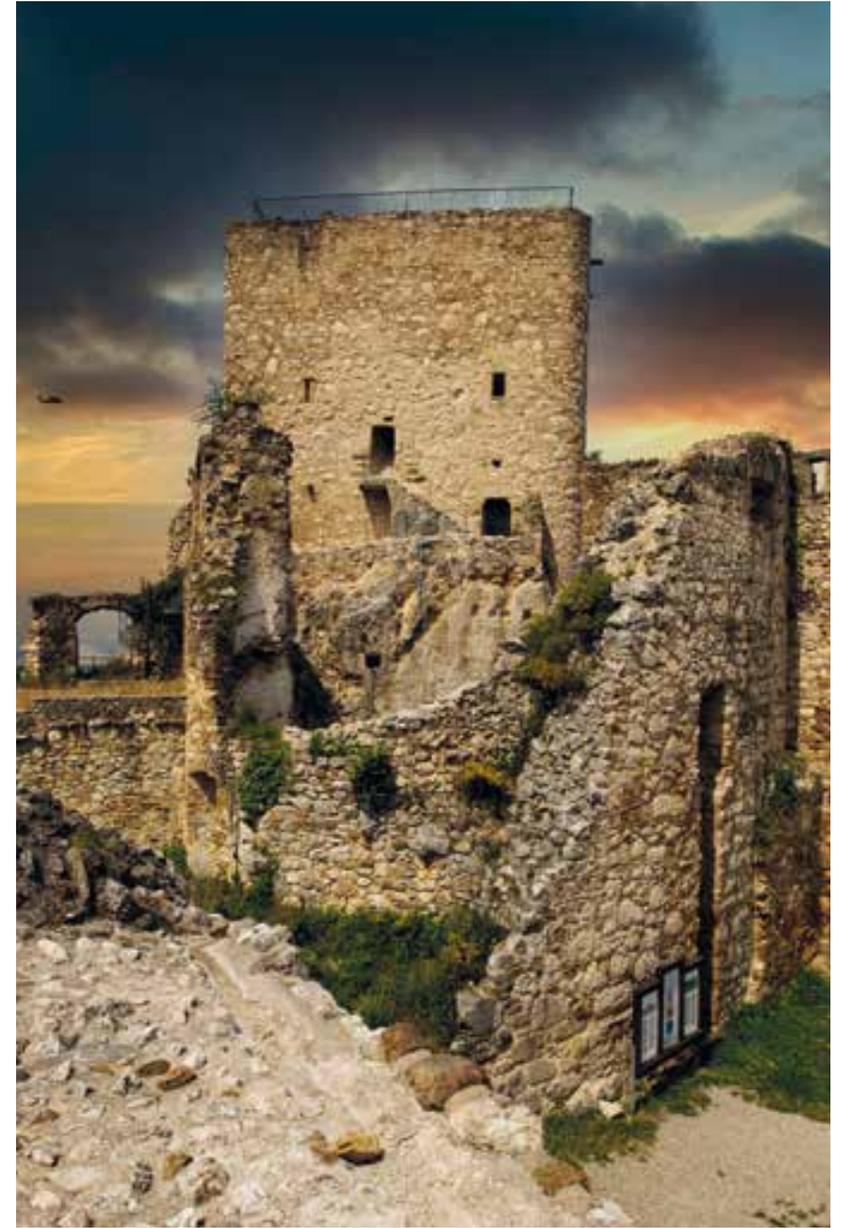
Il ne s'agit donc pas de créer une nouvelle structure, de fédérer quoi que ce soit, d'imaginer bâtir des programmes ou des listes de propositions. L'Académie d'Alsace n'a ni la vocation ni les moyens de devenir un outil fonctionnel ou une instance d'élaboration de politiques. Mais être à l'écoute, favoriser le dialogue, susciter l'émergence d'initiatives permettant de régler des problèmes, se contenter de préconisations et d'encouragements, voilà le rôle d'une Académie en région.

L'organisation de la suite de l'Agora sera **l'affaire de tous** ceux qui s'y intéressent. **Diverses hypothèses sont envisageables** pour définir fréquence, ordres du jour, restitutions. Toutes devront respecter trois critères : **rassemblement, légèreté, utilité.**

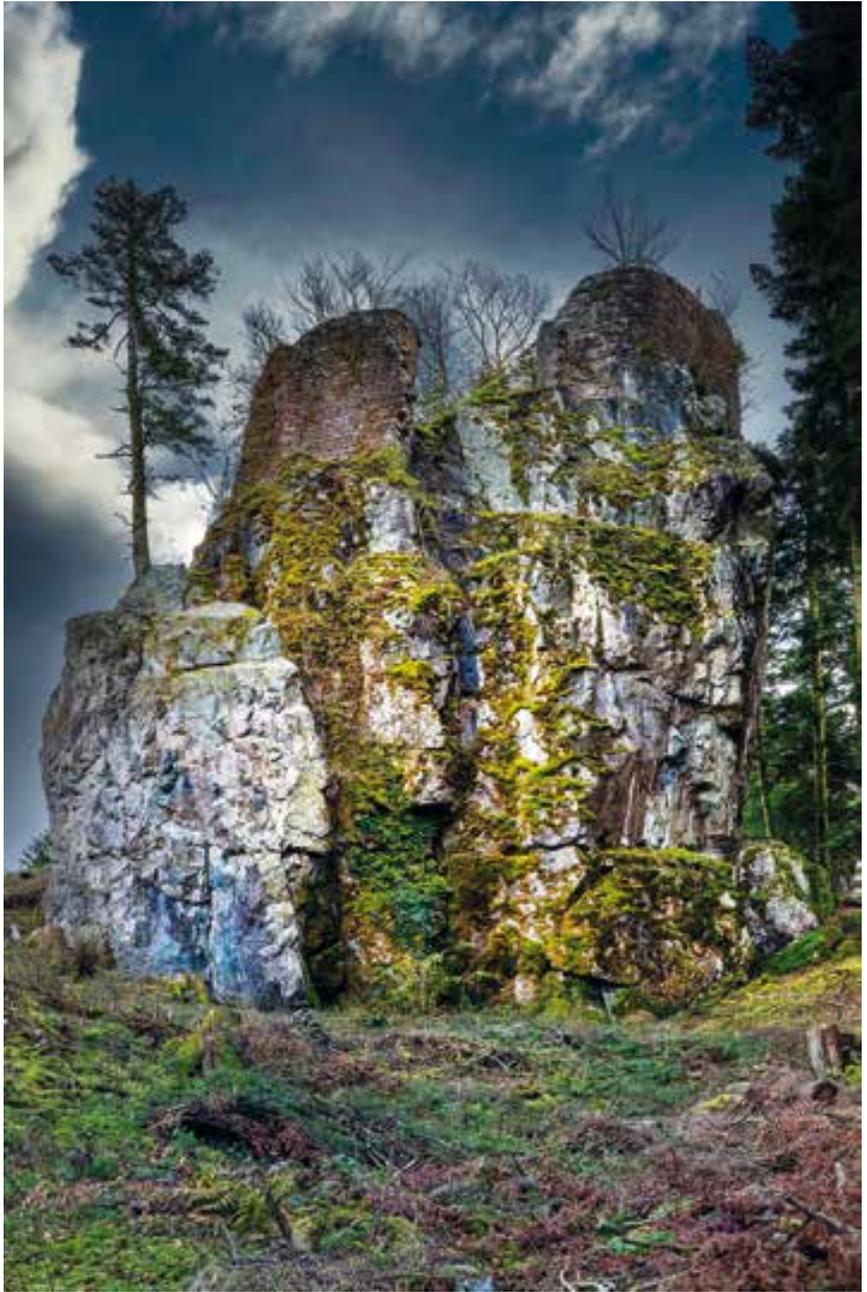
**Frantisek Zvardon réenchante
les châteaux forts d'Alsace**

Birkenfels



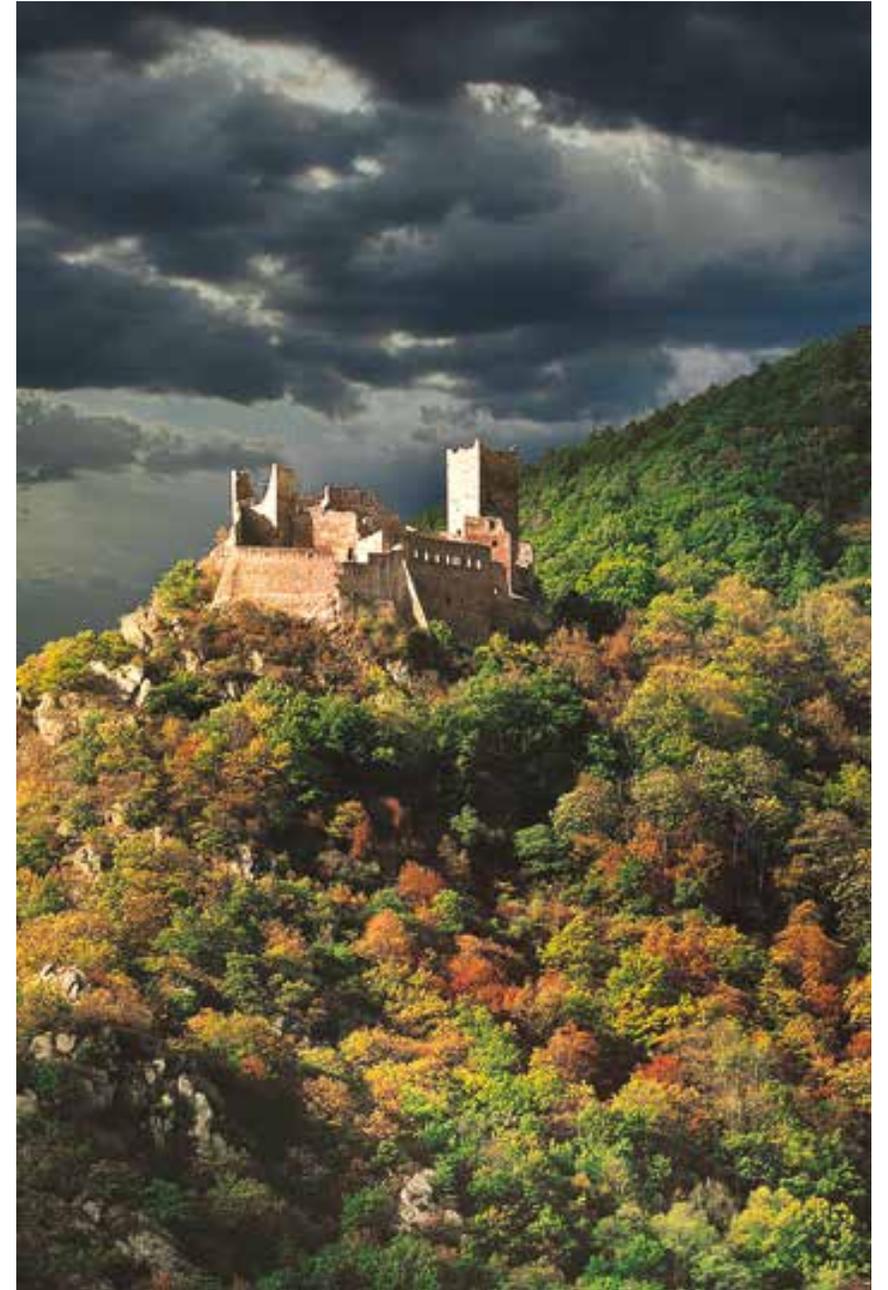


Haut-Andlau (à gauche)
Landskron (ci-dessus)



La Roche (ci-dessus)
Saint-Ulrich (à droite)

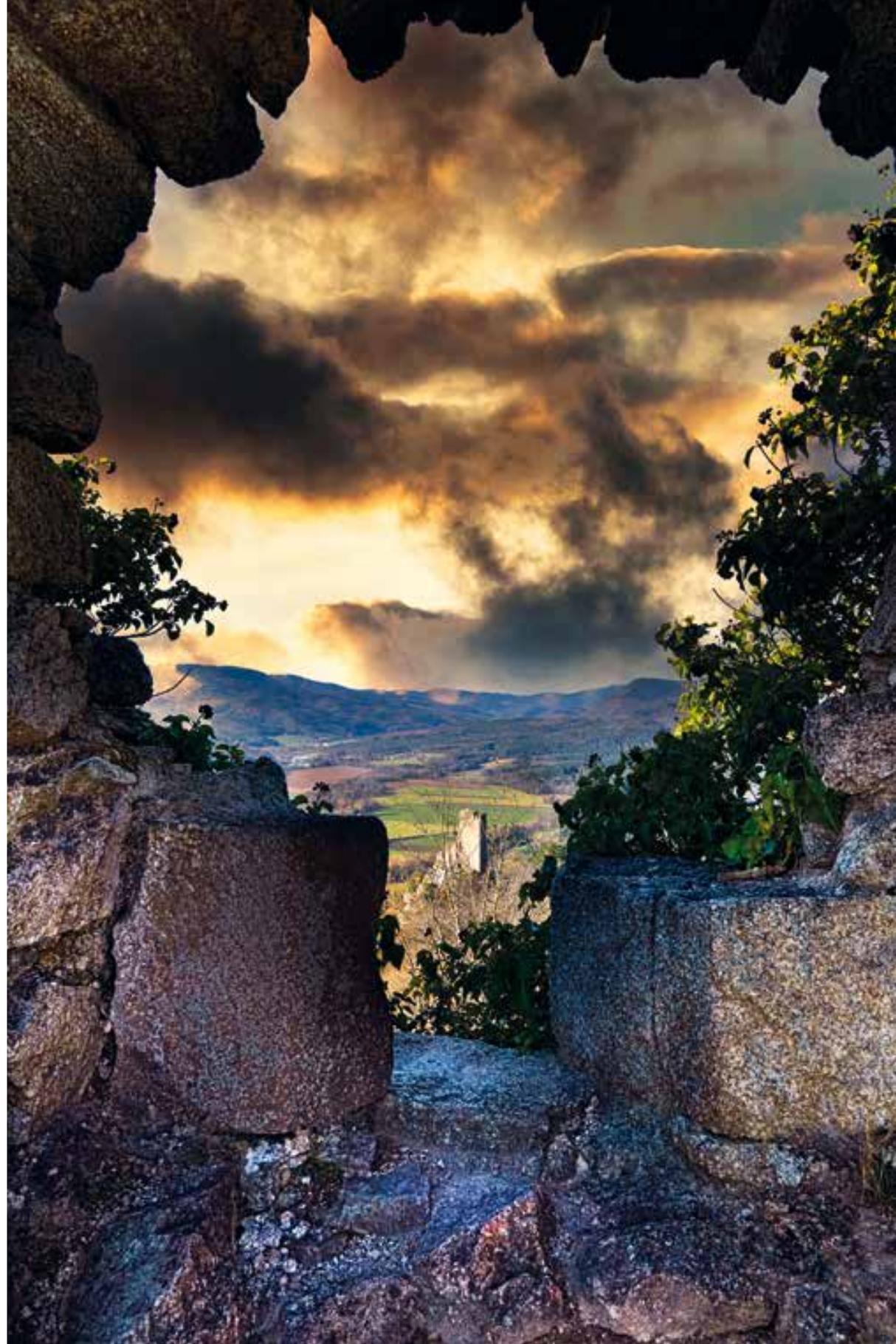




Haut-Ribeaupierre (à gauche)
Saint-Ulrich (ci-dessus)



Haut-Koenigsbourg (ci-dessus)
Ramstein , vu de l'Ortenberg (à droite)



Annexe I

Le comité scientifique et culturel «Châteaux forts» de l'Académie d'Alsace

49

Philippe Arlaud

Metteur en scène

Georges Bischoff

Historien médiéviste

Gabriel Braeuner

Historien, président des Amis
de la Bibliothèque humaniste de Sélestat

Marc Grodwohl

Anthropologue

Nicolas Mengus

Historien, auteur de livres
sur les châteaux d'Alsace

Anne Mistler

Historienne, ancienne directrice
de la DRAC Grand Est
Depuis juin 2020, adjointe au maire en charge
de la Culture à la Ville de Strasbourg

Guy Muller

Vice-président de Châteaux forts d'Alsace,
créateur du Chemin des châteaux forts

Jean-Marie Nick

Responsable d'associations castrales

Bernard Reumaux

Éditeur, ancien rédacteur en chef
des *Saisons d'Alsace*

Coordination: **Jean Hurstel**

Secrétaire général de l'Académie d'Alsace
avec **Marie-Jeanne Bagnasco, Elisa Beardmore,**
Cécile Modanese et **Jean-Luc Ullmann**

Tous sont membres de l'Académie d'Alsace.

Et la collaboration extérieure de **Bernadette Schnitzler**,
conservatrice honoraire du Musée archéologique de Strasbourg.

Invitation à l'Agora du 19 novembre 2019



Académie d'Alsace
des Sciences, Lettres et Arts
CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES / INSTITUT DE FRANCE

50

Un grand projet collectif

« Réenchanter les châteaux forts d'Alsace »

Une Agora de l'Académie d'Alsace pour s'informer, débattre et participer :
mardi 19 novembre, 17h30, à la Bibliothèque humaniste de Sélestat

Réenchanter l'exceptionnel patrimoine castral alsacien, pour le rendre plus visible et soutenir le dense réseau de personnes et de structures qui l'animent : tel est l'objectif du projet événementiel 2020 lancé par les deux Départements, sous la direction artistique de l'illustrateur international John Howe et avec l'Académie d'Alsace en conseil scientifique et culturel. Une première Agora d'échanges, ouverte à tous les acteurs de la filière castrale, aura lieu mardi 19 novembre à 17h30 à la Bibliothèque humaniste de Sélestat.

LE PROJET

Mobilisateur et fédérateur des énergies existantes, ouvert à des pratiques et des réseaux innovants, le projet « Les Portes du Temps », lancé par les deux Départements alsaciens pour valoriser le patrimoine castral régional, est un chantier de longue haleine, évolutif.

Pour lui donner un cadre rigoureux, en lien avec les acteurs impliqués, l'Académie d'Alsace est missionnée pour livrer un rapport prospectif qui dessine une vision d'ensemble, des concepts opérationnels, des pistes concrètes et un vocabulaire convaincant.

Pistes de travail :

- Partage d'expériences, élargir les cadres, les références
- Définir « l'AOC » de ce patrimoine : formuler une vision originale forte, unique et attractive
- Bâtir un imaginaire à partir de l'histoire, de la transmission, de la tradition, du légendaire
- Mixer le rêve et le frisson, l'enchantement (romantisme des ruines, contes, convivialité) et le transgressif (guerres, destructions, trahisons, chevaliers-brigands, dragons, sorcières),
- Rendre concret par des pratiques adaptées, de nouveaux usages : culture (spectacles, musique, art contemporain) ; loisirs (jeux de rôle, sports) ; nature (santé, énergies, arbres, plantes, bestiaire) ; convivialité (gastronomie) ; installation d'équipements, de services ; etc.
- Mots-clés, communication, attractivité, rayonnement régional et international

LA MÉTHODE

En appui à ce projet au long cours, le conseil scientifique et culturel créé au sein de l'Académie d'Alsace va procéder à des auditions et livrera un rapport début 2020. Ce travail démarre sous forme d'une des « Agoras Nomades » organisées par l'Académie dans toute l'Alsace : rigueur scientifique, dialogue, formulation d'idées neuves, au service d'une intelligence du territoire qui requalifie les notions d'identité régionale.

- 19 novembre, 17h30, Bibliothèque humaniste de Sélestat : première Agora sur le sujet, donnant la parole aux acteurs de la filière castrale, en présence de représentants des Départements
- Novembre 2019-janvier 2020 : auditions par le conseil scientifique et culturel
- Janvier 2020 : seconde Agora dédiée au sujet, pour faire réagir sur les pistes dégagées par les auditions
- Février 2020 : livraison du rapport

Inscriptions à l'Agora du 19 novembre : agoras.academie.alsace@gmail.com

Questionnaire envoyé en décembre 2019



Académie d'Alsace
des Sciences, Lettres et Arts
CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES / INSTITUT DE FRANCE

51

Questionnaire pour un grand projet collectif

« Réenchanter les châteaux forts d'Alsace »

Réenchanter l'exceptionnel patrimoine castral alsacien, pour le rendre plus visible et soutenir le dense réseau de personnes et de structures qui l'animent : tel est l'objectif du projet d'événement artistique 2020 initié par les deux Départements, sous la direction artistique de John Howe et avec l'Académie d'Alsace en conseil scientifique et culturel.

Une première Agora d'échanges, le 19 novembre à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, a été le point de départ d'une consultation générale. Elle se prolonge par un questionnaire ouvert aux acteurs du patrimoine castral, mais aussi au-delà, sans exclusive.

Le 11 février 2020 à 17h30, à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, l'Académie d'Alsace soumettra à discussion publique, dans une nouvelle Agora, un projet de rapport proposant une vision d'ensemble et des pistes concrètes, avant finalisation et restitution.

QUESTIONNAIRE À REMPLIR ET À RETOURNER AVANT LE 15 JANVIER 2020

« Réenchanter les châteaux forts » : qu'évoque cette formulation pour vous ?

Vous sentez-vous concernés par un tel projet ? Quelles modalités d'implication pour vous ? (toutes propositions bienvenues)

Quel imaginaire solliciter ? Le « vrai » (références historiques, légendes locales, Vosges et Rhin) et/ou le « décalé » (heroic fantasy, Tolkien, anticipation) ? Cet imaginaire et sa mise en scène peuvent-ils être « hors sujet », voire transgressifs ?

Doit-on aller au-delà du travail de protection des sites et toucher aux ruines et à leur usage actuel ? De manière légère (parkings, toilettes, buvettes) ou plus lourde (reconstruction partielle, installation de nouveaux usages du type ateliers, auberge, observatoire) ?

Quelles activités « grand public » imaginer, respectueuses des sites ? Tous les châteaux ont-ils vocation à accueillir du public ? Faut-il confier certaines activités au secteur privé ?

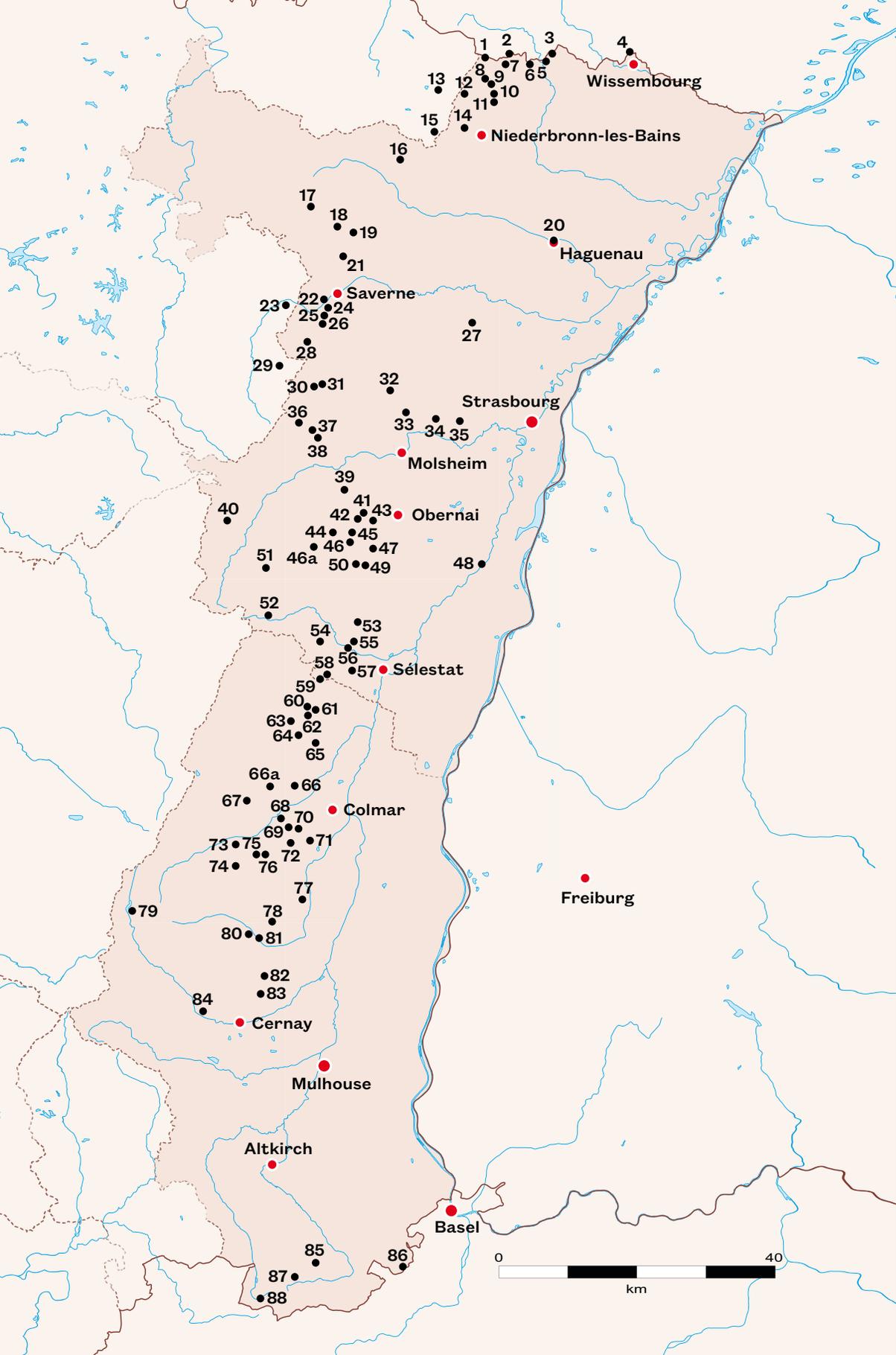
Comment développer la passion des châteaux ? Vers le jeune public notamment. Comment conforter les opérateurs existants, mais aussi élargir la mobilisation et l'implication de nouveaux acteurs (artistes, musiciens, écoles d'architecture, etc.) ? Quelle place pour les professionnels des loisirs, sports, jeux, découverte nature, gastronomie, etc. ?

Est-il nécessaire de mieux structurer la filière castrale régionale (très dispersée) ? Quels sont les freins (administratifs, financiers) au travail de protection et d'étude des châteaux ? Peut-on imaginer des mécanismes de gestion de grands projets collectifs associations/collectivités/administration/privé ? Encourager le mécénat ?

Quelles expériences dans vos actions personnelles vous paraissent intéressantes à partager et communiquer (qu'elles soient réussies ou ratées) ?

Quels exemples intéressants de valorisation de châteaux connaissez-vous hors Alsace ? Quels liens nouer avec des régions et sites proches (Rhin supérieur, massif vosgien) ?

+ TEXTE LIBRE (toutes suggestions, remarques et références bienvenues)



Carte des principaux châteaux forts d'Alsace

- | | | | |
|----|--------------------------------|-----|-------------------------------------|
| 1 | Lutzelhardt | 46 | Birkenfels |
| 2 | Wasigenstein | 46a | Hagelschloss |
| 3 | Hohenbourg et Loewenstein | 47 | Landsberg |
| 4 | Saint-Paul/Wissembourg | 48 | Osthuse |
| 5 | Fleckenstein | 49 | Haut-Andlau |
| 6 | Froensbourg | 50 | Spesbourg |
| 7 | Petit-Arnberg | 51 | La Roche |
| 8 | Schoeneck | 52 | Bilstein-Urbeis |
| 9 | Wineck/Windeck | 53 | Bernstein |
| 10 | Vieux-Windstein | 54 | Frankenbourg |
| 11 | Nouveau-Windstein | 55 | Ortenberg |
| 12 | Hohenfels | 56 | Ramstein |
| 13 | Falkenstein | 57 | Kintzheim |
| 14 | Wasenbourg | 58 | Haut-Koenigsbourg |
| 15 | Grand-Arnberg | 59 | Oedenbourg |
| 16 | Lichtenberg | 60 | Haut-Ribeaupierre |
| 17 | La Petite-Pierre | 61 | Girsberg |
| 18 | Hunebourg | 62 | Saint-Ulrich |
| 19 | Herrenstein | 63 | Bilstein |
| 20 | Haguenau | 64 | Reichenstein |
| 21 | Warthenberg/Daubenschlagfelsen | 65 | Zellenberg |
| 22 | Greifenstein | 66 | Wineck/Katzenthal |
| 23 | Lutzelbourg/Zorn | 66a | Kaysersberg |
| 24 | Haut-Barr | 67 | Hohnack |
| 25 | Petit-Geroldseck | 68 | Pflixbourg |
| 26 | Grand-Geroldseck | 69 | Haut-Landsberg |
| 27 | Mittelhausen | 70 | Hageneck |
| 28 | Ochsenstein | 71 | Eguisheim |
| 29 | Dabo | 72 | Haut-Eguisheim |
| 30 | Wangenbourg | 73 | Schwarzenberg |
| 31 | Freudeneck | 74 | Wasserbourg |
| 32 | Wangen | 75 | Haneck |
| 33 | Scharrachbergheim | 76 | Schranckenfels |
| 34 | Osthoffen | 77 | Isenbourg |
| 35 | Breuschwickersheim | 78 | Orschwihr et Stettenberg |
| 36 | Nideck | 79 | Wildenstein |
| 37 | Hohenstein | 80 | Hugstein |
| 38 | Grand-Ringelstein | 81 | Guebwiller: Burgstall et Neuenbourg |
| 39 | Guirbaden | 82 | Hartmannswiller |
| 40 | Salm | 83 | Weckenthal |
| 41 | Lutzelbourg | 84 | Engelbourg-Thann |
| 42 | Rathsamhausen | 85 | Ferrette |
| 43 | Ottrott | 86 | Landskron |
| 44 | Kagenfels | 87 | Liebenstein |
| 45 | Dreistein | 88 | Morimont |

D'après une carte extraite de Th. Biller, B. Metz, *Die Burgen des Elsass* (4 vol.), tous droits réservés.



**Académie d'Alsace
des sciences, lettres et arts**
Conférence nationale des Académies / Institut de France